REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES**



UNIVALOM

Siège:

3269 Route de Grasse 06600 - ANTIBES

Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Délibération 2023-50

OBJET: Modification de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Le 21 décembre 2023 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres du Conseil Syndical Légal:40 Désignés :30 (dont 10 délégués avec voix double soit un total de 40 voix) Présents :.....15 Visio::.....0 Votants:34 Procuration.....9 Date de la convocation : 14 décembre 2023

Membres titulaires:

Jean LEONETTI, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale;

Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDA, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale;

Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse;

Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Daniel LEBLAY - Elizabeth DEBORDE

Procurations:

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET - Anne-Marie BOUSQUET à Hassan EL JAZOULI

Philippe DELEAN à Bernard ALENDA - Gilbert HUGUES à Patrick PEIRETTI

Françoise THOMEL à Marc OCCELLI - Xavier WIIK à Jean LEONETTI

Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI – Gilbert HUGHES à Catherine LANZA

Fabrice MORENON à Christophe FONCK

Membres excusés :

Joseph CESARO - Christophe ULIVIERI - Denise LAURENT - Jean-Marc DELIA - Khéra BADAOUI - Pierre CORPORANDY François WYSZKOWSKI - Françoise BRUNETEAUX,

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Accusé de réception en préfecture 006-200046076-20231221-2023-50-DE Date de télétransmission : 21/12/2023 Date de réception préfecture : 21/12/2023

Par délibération n°2020-23 du 10 septembre 2020, modifiée par une délibération n°2021-07 du 24 mars 2021 et une délibération n°2022-42 du 15 septembre 2022, le Comité syndical a désigné les membres titulaires et suppléants suivants à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) d'UNIVALOM.

Cette commission est composée de deux collèges représentants du Comité syndical et des représentants d'Associations Locales, nommés par l'Assemblée délibérante.

Représentants du Comité syndical:

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme. Anne Marie BOUSQUET (CASA)	Mme Khéra BADAOUI (CASA)
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	M. Georges VAZIA (CASA)
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	M. François WYSZKOWSKI (CASA)
M. Marc OCCELLI (CACPL)	Mme Denise LAURENT (CACPL)
M. Roland RAIBAUDI (CAPG).	Mme Marie-Louise GOURDON (CAPG

Représentants des associations :

Le(la) Président(e) de l'Association de défense de l'Environnement des Semboules (ADES)
Le (la) Président(e) du Groupe des Associations de Défense des Sites et de l'Environnement de la Cote d'Azur (GADSECA)
Le(la) Président(e) de l'Association Région Verte

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Commune de Vallauris en date du 12 novembre 2023, le Comité syndical d'UNIVALOM, par délibération 2023-44 du 21 décembre 2023, a procédé à l'installation de nouveaux délégués issus de la CASA. Il convient ainsi de procéder au remplacement de Monsieur Georges VAZIA, représentant de la CASA et membre suppléant de la CCSPL.

Un appel à candidature est lancé parmi les délégués.

Madame Catherine LANZA se porte candidate.

Monsieur le président demande si, conformément à la loi du 13 août 2004 (Art. 142, I) n°2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales, le Comité accepte un vote à main levée.

Le Comité accepte.

Un appel à candidature est lancé parmi les délégués.

Madame Catherine LANZA a obtenu 34 voix.

Madame Catherine LANZA ayant obtenu la majorité des voix, est déclaré élue.

Ouï cet exposé, Après en avoir délibéré conformément à la loi, Le Comité syndical, A, l'unanimité

• **DESIGNE** Mme Catherine LANZA au sein du collège des représentants du Comité syndical de la CCSPL d'UNIVALOM comme présenté ci-dessous.

Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)		
TITULAIRES	SUPPLEANTS	
Mme. Anne Marie BOUSQUET (CASA)	Mme Khéra BADAOUI (CASA)	
M. Hassan EL JAZOULI (CASA)	Mme Catherine LANZA (CASA)	
M. Emmanuel DELMOTTE (CASA)	M. François WYSZKOWSKI (CASA)	
M. Marc OCCELLI (CACPL)	Mme Denise LAURENT (CACPL)	
M. Roland RAIBAUDI (CAPG).	Mme Marie-Louise GOURDON (CAPG	

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme, Le Président la Valorisa

ean LEONETTI